REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Ville de
MONTGERON

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CODE POSTAL 91230

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE MONTGERON

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET :

N°25/34
Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) - Rapport d'utilisation 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 du mois de juin à 19h00, LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 20 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CARILLON, Maire

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

CONSEILLERS EN EXERCICE

Présents : Mme Sylvie CARILLON, Maire, M. FERRIER, Mme NICOLAS, M. GOURY, Mme DOLLFUS, M. CORBIN, M. LEROY, Mme RAUNIER, M. KNAFO, M. LE TADIC, Mme NOURRY, Mme MOISSON, Mme DALAIGRE, Mme MORIN, M. DUROVRAY (*à partir de 20H17*), Mme CARLOS, Mme BENZARTI, M. SOUMARE (*à partir de 19h53*), Mme TOUCHON, M. LE MEUR, Mme GUERY, M. JORE, M. HACKERT, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT, Mme NADJI, M. VEYRAT, M. MILOSEVIC

Absents ayant donné procuration :

Mme GARTENLAUB ayant donné procuration à Mme NICOLAS
M. NOEL ayant donné procuration à Mme RAUNIER
M. MATTENET ayant donné procuration à Mme DOLLFUS
M. MAGADOUX ayant donné procuration à Mme GUERY
M. DUROVRAY ayant donné procuration à Mme CARILLON, Maire (*jusqu'à 20H17*)
M. SALL ayant donné procuration à Mme MOISSON
M. SOUMARE ayant donné procuration à Mme MORIN (*jusqu'à 19H53*)
Mme DE SOUZA ayant donné procuration à Mme DALAIGRE
M. CROS ayant donné procuration à Mme NADJI

Mme GUERY a été élue secrétaire de séance

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

PROJET DE DÉLIBÉRATION N°25/34

OBJET : FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION-ILE-DE FRANCE (FSRIF) - RAPPORT D'UTILISATION 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2531-16,

Considérant qu'il doit être présenté au Conseil municipal, un rapport retraçant « *les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement* »,

Considérant l'avis de la Commission municipale permanente en date du 25 juin 2025,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE Du rapport relatif à l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la région Ile-de-France en 2024, annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

RAPPORT D'UTILISATION 2024
DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE (FSRIF)

L'article L2531-16 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « *Le maire d'une commune ayant bénéficié, au titre de l'exercice précédent, d'une attribution du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France prévu à l'article L2531-12 présente au conseil municipal, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport qui présente les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement* ».

Par le biais de la présentation de ce rapport annuel 2024, la ville de Montgeron souhaite exposer les moyens affectés au service de la cohésion sociale des Montgeronnais, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Grâce à ce fonds, la Ville a pu financer des projets et des actions dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance, du social, de la jeunesse, du sport et de la culture.

Elle a bénéficié en 2024 du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France pour un montant de 428 223 €, contre 576 306 € en 2023.

En préambule,
Parce qu'aucun service ne peut fonctionner sans un accueil de qualité et une orientation vers le bon interlocuteur, la ville de Montgeron a mis en place un guichet unique au sein de son service population et citoyenneté.
Montgeron ayant à cœur de se mettre au service de l'administré pour améliorer ses conditions et son cadre de vie.

Pour cela, l'accueil de l'Hôtel de Ville reçoit en moyenne 17 000 usagers par an.
Mis à part le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) qui se trouve au Centre Administratif et Technique et les demandes sociales au CCAS, l'ensemble des autres demandes sont toutes traitées à l'Hôtel de Ville.

L'offre et les services rendus à l'usager sont complets. Chaque demande est analysée, orientée, suivie et traitée.
L'administré peut aussi bien inscrire, payer, réserver la cantine, le centre de loisirs, les vacances, mais également inscrire son enfant en crèche, que réaliser son passeport, sa carte d'identité, sans compter toutes les offres du service état-civil. Il peut également avoir accès à un ordinateur pour réaliser ses démarches sur internet : impôt, CAF, sécurité sociale etc, avoir des informations sur les lignes de bus, les horaires des services, les jours du marché, la programmation du cinéma etc.

Dans le cadre d'une enquête menée par l'AFNOR, impulsée par la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, entre mai et juillet 2024, Montgeron a été évaluée comme l'une des villes les plus performantes parmi 330 villes françaises, pour la qualité de sa relation aux usagers.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Avec un score global de 82 points sur 100, Montgeron se classe 17ème au niveau national et 3ème parmi les villes de 20 000 à 50 000 habitants, se hissant ainsi dans le quart des collectivités les plus performantes, avec :

- une réactivité exemplaire par téléphone (87/100) et par mail (91/100) ;
- une qualité d'accueil en visite notée 100/100 ;
- un traitement rigoureux des courriers (82/100).

Ces résultats soulignent l'engagement quotidien des équipes à offrir un service public de qualité, accessible, humain et efficace.

Les actions initiées par la Ville et financées par ce fonds sont inscrites ci-dessous :

1) SOLIDARITE, ACTION SOCIALE ET INSERTION

L'espace social

Afin de faciliter l'accès aux droits et de pouvoir accompagner individuellement chaque situation, l'Espace Social au travers du CCAS est intervenu dans différents domaines :

- Habitat /Logement : 1 171 demandes enregistrées, alors qu'en 2023 elles étaient de 936, soit une augmentation de 25 %.
  Un taux de rotation particulièrement faible sur le parc du logement social et l'application de la gestion en flux n'ont permis le relogement que **de 14 familles**, contre 43 en 2023. Un travail avec les MOUS relogement dans le cadre du programme ANRU pour le quartier de la Prairie de l'Oly s'est poursuivi. Il reste à ce jour 15 familles à reloger sur les 179 familles. Sur les 3 tours, une a déjà été démolie.

- Domiciliation : les 135 familles domiciliées ont généré le traitement de 3 925 courriers contre 2 855 en 2023, soit une augmentation de 37 %. En 2023, il y avait 90 familles domiciliées.

- L'accueil du public : l'accueil a comptabilisé 4 485 passages contre 4 197 en 2023 et 4 952 appels téléphoniques contre 4 710 en 2023.

- Interventions sociales et/ou accompagnements dans la durée : accès aux droits, aide alimentaire, aide aux démarches administratives, gestion budgétaire, rupture d'hébergement (453 personnes en ont bénéficié contre 473 en 2023).

- Prévention : à l'endettement et accompagnement budgétaire, participation aux commissions d'impayés et aux comités de suivi des bailleurs. Également, participation au réseau « violences faites aux femmes ».

- Aides financières facultatives : essentiellement en matière de loyer, d'énergie, de frais d'obsèques pour un montant de 13 705,06 € pour 32 familles contre 9 873 € pour 37 familles 2023.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

L'épicerie sociale

L'aide alimentaire délivrée par le CCAS est portée par l'épicerie sociale, avec une dépense en approvisionnement de 33 281,84 € en matière de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien sur l'année 2024.

En quelques chiffres, l'épicerie sociale en 2024, c'est :

- 221 familles bénéficiaires soit un ensemble de 502 personnes (en 2023 : 187 foyers soit 443 personnes) ;
- une trentaine de colis d'urgence distribués ;
- une majorité de familles avec enfants (52 %) (en 2023 : 51 % de personnes sans enfants à charge) ;
- 35 % de familles monoparentales (en 2023 : 32 %) ;
- 41% de familles résidant sur un quartier prioritaire de la Politique de la Ville (en 2023 : 36,30 %) ;
- 64,7 % de bénéficiaires en dessous de seuil de pauvreté, contre 81 % en 2023.

Un partenariat est installé avec les différentes structures de la Ville pour développer l'accueil de jeunes dans les activités courantes de la structure, participant ainsi, par un engagement citoyen et une immersion, à leur insertion socio-professionnelle.
Par ailleurs, l'épicerie sociale relaye l'information autour des actions réalisées par les structures du CCAS et de tous les partenaires du champ de l'action sociale, de par sa mission d'accueil. De plus, elle tend à la mise en œuvre d'actions collectives mensuelles autour des éco-gestes, de l'anti gaspillage alimentaire et de la gestion du budget, du bien-être. Elle répond également aux besoins du public et les orientent vers les actions existantes du territoire : 2 permanences du Centre social municipal Saint-Exupéry, 3 de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale, 14 ateliers collectifs.
Le budget de fonctionnement de l'épicerie sociale était de 37 000 €.

2) L'ANIMATION DE VIE LOCALE DANS LES QUARTIERS

Le Centre social municipal Saint-Exupéry

Le Centre social est un animateur de la vie sociale globale du quartier La Forêt. Son projet est agréé par la CAF et ses missions définies par la CNAF (cf. circulaire du 31 janvier 2012, du 20 juin 2012 et du 16 mars 2016).

L'agrément du projet social 2024-2027 fonde les actions du Centre social autour de trois axes stratégiques :

- Axe 1 : Conduire l'action publique de manière participative
- Axe 2 : Soutenir les habitants dans leurs démarches citoyennes et sociales
- Axe 3 : Fédérer, impulser et animer une vie de quartier ouverte sur la ville et au-delà

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

ANIMATION ET COORDINATION GLOBALE (ACG)

Axe 1 : Conduire l'action publique de manière participative

Afin de maintenir un diagnostic régulier du quartier et des besoins des habitants pour proposer des actions adaptées et un accompagnement précis, le Centre social participe à plusieurs instances de veille et de concertation :

- la Cellule d'Orientation Educative (COE): instance d'accompagnement collectif des mineurs et de leurs familles ;
- le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) du collège G. Pompidou, collège de secteur ;
- le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ;
- la CTG.

Axe 2 : Soutenir les habitants dans leurs démarches citoyennes et sociales

Le Centre social accueille de nombreuses permanences administratives et sociales afin de faciliter l'ouverture de droits et l'accompagnement des habitants :

- les permanences sociales de la CRAMIF ;
- les permanences hebdomadaires d'un écrivain public ;
- les permanences juridiques du barreau de l'Essonne (avocat) et du CIDFF (juriste) ;
- les permanences de médiation familiale (APCE) ;
- les permanences du REP ;
- les permanences mensuelles Point Conseil Budget de l'UDAF ;
- les permanences de QHUBE accompagnement à l'entreprenariat, 2 fois par mois.

De plus, le Centre social met ses locaux à disposition de ses partenaires afin qu'ils puissent rencontrer les familles au plus près de chez elles : PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de façon très occasionnelle, PRE et Prévention Spécialisée.

Conscient du besoin des habitants de se retrouver autour d'un intérêt commun et de rompre avec le quotidien, le Centre social :

- organise des ateliers cuisine mensuels ;
- propose des ateliers sportifs (gym, boxe, djembel) ;
- a organisé deux cycles de formation sur l'usage des outils numériques et d'internet à destination des adultes.

Enfin, les cours de Français Langue Étrangère (FLE) mis en place en 2022 continuent à être dispensés à hauteur de 9 heures par semaine face public.

Axe 3 : Fédérer, impulser et animer une vie de quartier ouverte sur la ville et au-delà

Le Centre social continue de soutenir les associations du quartier dans leurs projets, la mise à disposition de salles et de matériels :

- Vie libre (sortir de son addiction à l'alcool) ;
- ICRA (ateliers intergénérationnels, bien-être, jeunes, projets internationaux, CLAS...) ;
- 1, 2, 3 Main dans la Main (association d'assistantes maternelles) ;
- La Grande Ourse (accompagnement scolaire collège et lycée)
- L'Echiquier du Val d'Yerres (cours d'échec pour enfants) ;
- Association des Familles de Montgeron (cours d'alphabétisation).

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

L'équipe du Centre social propose, principalement pendant les vacances scolaires, des animations aux pieds d'immeuble pour aller à la rencontre des habitants et créer du lien, mais également durant l'été des actions récurrentes dans son jardin, tel qu'un barbecue tous les lundis soir à destination des familles.

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE (ACF)

Axe 1 : Faciliter les liens entre les familles et les institutions

Afin de soutenir les parents dans la scolarité de leurs enfants, le Centre social anime le dispositif d'accompagnement scolaire (CLAS) à destination des élèves de l'école élémentaire Jean Moulin et aux collégiens de 6ème et 5ème du collège G. Pompidou selon les modalités suivantes :

- 2 jours de présence obligatoire lundi-mardi ou jeudi-vendredi ;
- 16h30-18h00 : accueil des élèves du CP au CM2 par groupe de 6 à 8 enfants soit 65 élèves répartis sur les 2 sessions ;
- 18h00-19h30 : accueil des collégiens de 6eme et 5eme par groupe de 6 soit 18 jeunes répartis sur les deux sessions.

Au-delà de l'accompagnement méthodologique dans les apprentissages et l'organisation du travail, les enfants ont bénéficié d'un atelier d'expression les mercredis matin sur l'année 2023-2024, d'activités culturelles et d'actions de prévention. De plus, les collégiens ont pu participer à des cours d'anglais tous les mercredis après-midi depuis septembre.
La Ville a mobilisé la somme de 56 562€ pour rémunérer les agents de soutien scolaire.

Axe 2 : Accompagner l'adulte dans sa fonction et son statut de parent

Le Centre social municipal accueille au quotidien les familles du quartier La Forêt autour de moments de rencontre et de partage que ce soit :

- entre parents lors d'échanges sur la parentalité en présence d'une thérapeute ;
- en famille en organisant des ateliers parents/enfants autour de la cuisine, du sport, du jeu ou de loisirs créatifs.

En 2024, le projet « destination vacances » regroupant deux dispositifs a permis à 14 familles de partir :

- Aide aux Vacances Sociales (AVS) : 10 familles inscrites, 7 ont finalisé leur projet (32 personnes au total) avec des séances collectives et individuelles de préparation.
- Séjour court : 7 familles, soit 32 personnes sont parties, accompagnées de la référente famille et ont bénéficié d'une prise en charge des deux tiers du coût du séjour par le CCAS.

Axe 3 : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture des familles dans Montgeron et au-delà

Tout au long de l'année, le Centre social propose aux familles de profiter de sorties culturelles et de loisirs notamment pendant les périodes de vacances scolaires.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Le Centre social municipal Saint-Exupéry en quelques chiffres :

En 2024, 328 ménages se sont inscrits au Centre social (334 adultes et 457 enfants) dont :

- 77% habitent dans la résidence La Forêt, quartier Politique de la Ville ;
- 92 familles en 2024 avec au moins 3 enfants.

ADULTES	25-30 ans	31-39 Ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Non renseigné
NOMBRE	19	77	126	52	21	11	28
%	6%	23 %	37 %	16 %	7 %	3 %	8 %

ENFANTS	0-3 ans	3- 6 ans	6-11 ans	11-15 ans	15-18 ans	Supérieur	Non renseigné
	Non scolarisés	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée		
NOMBRE	46	75	161	93	38	13	31
%	10 %	17 %	35 %	20 %	8 %	3 %	7 %

En 2024, le Centre social municipal a conservé un budget de fonctionnement constant à hauteur de 76 676 € (hors masse salariale).

Le programme de réussite éducative (PRE)

Ce dispositif s'adresse aux enfants scolarisés de 2 à 16 ans.

En 2024, le PRE a mis en place 177 parcours d'enfants, soit un niveau supérieur à celui de 2023 (170). Il s'agit du plus important volume d'accompagnements depuis 2011.
Sur ces 177 parcours, le PRE accompagne 64% de garçons (113), et 36% de filles (64).

47% des situations ont été orientées par l'Education Nationale, 22% des situations sont liées à une saisine directe du dispositif par les parents.

Le PRE, intégré au bâtiment de l'espace social depuis septembre 2023, a mis en œuvre 8% des parcours par le biais d'une orientation CCAS.

Les 16% de parcours restants sont répartis entre une orientation par les services municipaux, VAL d'Yerres Prévention, le CMPP, le CMP et les associations du territoire. En 2024, toutes les orientations faites vers le dispositif cette année étaient justes et du ressort des compétences du dispositif.

En 2024, le PRE a accompagné 42 enfants de la crèche ou en maternelle (2-5 ans), 78 enfants de primaire (6-10 ans) et 57 enfants du collège (11-16 ans).
Ainsi, le PRE a proposé des parcours à des enfants de plus en plus jeune (en 2024, 55% des enfants en parcours ont moins de 8 ans contre 44% en 2023), ce qui était un objectif fixé depuis 2022.
En effet, il est considéré que plus la difficulté constatée est prise en considération dès le plus jeune âge de l'enfant, plus les effets des accompagnements sont durables et efficaces.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Lors du bilan 2023, comme mentionné ci-dessus, un des objectifs fixés pour l'année à venir était de maintenir la progression du nombre de parcours d'enfants en bas-âge. Une augmentation du nombre d'enfants de 2 à 5 ans en parcours est significativement constatée en 2024, évoluant de 31 à 42 accompagnements personnalisés (près d'une situation sur quatre).

Une concentration de parcours a lieu au niveau de la moyenne et de la grande section de maternelle (20% des parcours).
Le volume d'enfants et adolescents d'élémentaire (78) et de collège (57) reste quasiment équivalent à 2023 : 78 élèves d'élémentaire et 61 collégiens.

La répartition des parcours est homogène entre les différents niveaux d'école élémentaire (entre 7 et 9%) avec une concentration d'élèves de CP (12%).

La catégorie « 6ème » est la deuxième la plus représentée : 11% des parcours du PRE.

Beaucoup de parcours d'élèves de 3ème de 2023 sont terminés, ce qui explique la différence de 11% à 3% en 2024.
En 2024, comme en 2023, le PRE a accompagné 120 enfants et adolescents issus de Quartiers Prioritaires de la Ville (68%).
57 enfants et adolescents issus des autres quartiers de Montgeron ont été en parcours (32%).

Le budget fonctionnement du PRE représente 207 407 € incluant la masse salariale : 1 coordinateur, 2 référents de parcours, des vacataires, l'intervention de prestataires extérieurs durant les congés scolaires (art thérapie, création audiovisuelle et musicale, ateliers de théâtre etc), ainsi que des ressources pour des ateliers menés en interne (matériel éducatif, alimentation).

3) LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

L'Espace Séniors - Maison de l'Amitié

Ce service compte à présent 560 adhérents en 2024 contre 500 en 2023.

En 2024

- 51 694 repas ont été servis contre 48 740 en 2023, soit + 6 %.
- 40 042 repas ont été livrés à domicile, contre 38 081 en 2023, soit + 5 %.
- Plus de 12 000 participations aux activités (hors repas) telles que la gymnastique douce et tonique, des programmes multisports séniors (self défense, équilibre en mouvement, parcours forme, golf, stretching/yoga, tennis de table).
  Mais aussi de la danse, billard, couture, jeux de cartes, encadrement, scrabble, loto, piscine, pétanque, peinture sur soie, atelier booster sa mémoire, cours de sophrologie, ateliers gourmands, bien-être, créatifs et numériques.
- Des échanges intergénérationnels avec les centres de loisirs, le Centre social municipal Saint-Exupéry, la villa Beausoleil et la Maison de l'Environnement.

- 275 personnes ont pu profiter des 7 sorties organisées en Essonne en 2024 et 80 personnes ont participé aux deux séjours de fin d'année, contre 77 en 2023.

Ce lieu propose également 9 repas spéciaux pour 150 couverts, 1 buffet campagnard annuel rassemblant 140 personnes.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

A l'occasion de la semaine bleue, 200 personnes ont été accueillies aux différentes animations.

Le gala de Noël a réuni 1 000 personnes sur les 3 croisières-péniche.
Par ailleurs, 1 550 colis de noël ont été distribués aux retraités Montgeronnais de plus de 70 ans.

Le service déploie également un dispositif de prestations à domicile permettant de maintenir, autant que possible, la personne âgée dans son environnement, notamment grâce à la résidence Vandeville comprenant 51 pavillons de type F2 en résidence locative pour personnes âgées.
Un programme pluriannuel a été engagé dans le cadre de la réhabilitation des logements locatifs réservés aux personnes âgées, plus de 19 354,89 € ont été consacrés à cette opération sur l'année 2024.

Enfin, le service accueille également de nombreux stagiaires en partenariat avec l'établissement EREA et les sections SEGPA de Montgeron (12 en 2024).

Durant l'année 2024, 11 000 passages ont eu lieu à l'Espace Séniors pour des renseignements, des demandes de cartes taxis, téléassistances, pass locaux (1 074 en 2024), transports améthyste, accompagnements individualisés...
La fréquentation de l'accueil poursuit son augmentation chaque année et cela depuis la création de l'Espace Séniors en 2016 (2 200 passages).

L'accueil téléphonique a dépassé les 8 564 appels au cours de l'année 2023 contre 7 843 appels en 2023.

159 seniors montgeronnais ont pu bénéficier d'un accompagnement social individualisé contre 115 en 2023.
1 428 rendez-vous contre 960 en 2023 (sur site et visites à domicile) concernant différentes problématiques sociales.
Cette augmentation peut notamment s'expliquer par l'arrivée d'un deuxième travailleur social au sein de l'Espace Seniors en janvier 2024.

En ouverture de la semaine bleue, qui s'est déroulée du 1er au 4 octobre, l'Espace Séniors - Maison de l'Amitié a organisé un salon des seniors et des aidants dans ses locaux le lundi 30 septembre.
Ce salon a accueilli 155 personnes et a permis de les informer sur les nombreuses activités proposées ainsi que sur les différents dispositifs d'aide. Ce forum a contribué également à la mise en lien avec les nombreux partenaires présents et avait pour but de favoriser le bien vieillir des séniors de la ville.
Deux conférences s'étaient déroulées lors de cette journée :

- *« Cohabitation intergénérationnelle entre jeunes et séniors »* à travers un ciné débat conduit par l'association ensemble 2 générations ;
- *« Prévention face aux vols, aux cambriolages, aux harcèlements téléphoniques et aux arnaques »* animée par un Commandant de Police et Délégué Séniors Départemental.

Afin de maintenir un réseau partenarial, une participation accrue aux groupes de travaux sur le territoire de l'agglomération pour les travailleurs sociaux :

- groupe de travail sur un référentiel des missions des acteurs du territoire ;
- coordination gérontologique sur le secteur ouest du Val d'Yerres Val de Seine ;
- une présentation des projets départementaux ;
- COPIL CLIC ;
- participation au Forum Santé organisé par l'Agglomération au sein du quartier La Forêt.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Afin de lutter contre l'isolement des ainés de la ville de Montgeron, un réseau bénévoles composé de 15 bénévoles rendent des visites hebdomadaires (environ 46h/semaine de visites) auprès d'une vingtaine de Montgeronnais isolés.
Le réseau porté par le CCAS a conventionné en 2024 avec l'association Saint Vincent de Paul pour faciliter l'accès à la formation pour les bénévoles, organiser des temps d'échanges entre bénévoles et ainsi pouvoir traiter différentes thématiques autour des besoins des séniors et des différents enjeux du territoire

Le dispositif canicule a recensé 2 273 personnes âgées de + de 75 ans (2 414 en 2023), 70 personnes (141 en 2023) se sont inscrites au plan canicule et ont été contactées à chaque alerte jaune et orange déclenchée par la Préfecture.

A travers la lecture de ces différentes données, il est constaté que le nombre de bénéficiaires de l'Espace Seniors-Maison de l'Amitié continue à être en hausse, cela pouvant s'expliquer en partie par la diversité de toutes les activités proposées, l'accompagnement individuel de qualité réalisé par les travailleurs sociaux ou encore les nombreuses actions collectives proposées tout au long de l'année.

Globalement, les actions sociales du CCAS ont bénéficié d'une subvention de la Ville à hauteur de 1 020 000 €.

4) LA POLITIQUE EDUCATIVE

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de la politique éducative de la commune, il est important de réaffirmer les valeurs qui sous-tendent l'action municipale en direction des enfants, des jeunes et des familles.

L'égalité des chances

La ville de Montgeron s'engage à offrir à chaque enfant, quelle que soit son origine sociale, géographique ou culturelle, les mêmes opportunités de réussite et d'épanouissement. Cela passe par un accès équitable aux services éducatifs, périscolaires et extrascolaires, ainsi que par une attention particulière portée aux publics les plus fragiles.

La réussite éducative pour tous

La politique éducative municipale s'inscrit dans une logique de coéducation, mobilisant l'ensemble des acteurs – familles, enseignants, animateurs, associations – pour accompagner chaque enfant dans son parcours. Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité, de soutien à la parentalité et les partenariats avec l'Éducation Nationale sont essentiels à cet objectif.

Le vivre-ensemble et la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté, à la solidarité et au respect de l'autre est au cœur des actions menées sur le territoire. À travers les projets éducatifs, culturels et sportifs, la Ville encourage le développement d'un esprit civique et d'un engagement responsable dès le plus jeune âge.

L'épanouissement personnel et collectif

L'accès à la culture, au sport, à la nature et aux loisirs constitue un levier important de développement personnel. La Ville veille à offrir une diversité d'activités de qualité, accessibles à tous, en favorisant la découverte, la créativité et l'autonomie.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

La transition écologique comme enjeu éducatif

Consciente des défis climatiques et environnementaux, la politique éducative de Montgeron intègre les principes de développement durable. L'éducation à l'environnement est encouragée dans les écoles et les structures de loisirs, à travers des projets concrets et participatifs.

Ces valeurs sont portées et mises en œuvre à travers le Projet Éducatif Communal, en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs. Elles constituent le socle d'un engagement constant de la municipalité en faveur d'une éducation de qualité, inclusive et citoyenne.

En 2024, les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique éducative municipale de la ville de Montgeron concernaient principalement les enfants scolarisés dans les 10 écoles de la Ville (5 maternelles et 5 élémentaires) représentant 2 516 enfants dont 882 dans les écoles maternelles et 1634 dans les écoles élémentaires.

Liste des écoles et territoires prioritaires au titre du contrat de Ville Sénart Val de Seine

	Effectif	Territoires prioritaires
Ecoles Maternelles		
BUISSON (8 classes)	195	
DURUY (7 classes)	182	
MOULIN (9 classes)	236	Quartier La Forêt
FERRY (7 classes)	164	Quartier J. Ferry
BOUCHER (4 classes + 1 TPS)	105	Quartier Prairie de l'Oly
Sous total	**882**	
Ecoles Elémentaires		
BUISSON (16 classes)	388	
GATINOT (14 classes)	365	
MOULIN (17 classes)	401	Quartier La Forêt
FERRY (13 classes)	316	Quartier J. Ferry
BOUCHER (8 classes) + ULIS	164 12	Quartier Prairie de l'Oly Quartier Prairie de l'Oly
Sous total	**1634**	
TOTAUX	**2 516**	

Sur les 10 écoles, 6 sont localisées sur des territoires qui relèvent des quartiers prioritaires au titre du contrat de Ville Sénart Val de Seine, soit 56% du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de la commune.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Les actions de cohésion sociale et d'égalité des chances en matière de politique éducative

Activités	Fréquentation moyenne mensuelle (en nb d'enfants)	Taux de fréquentation moyen
Restauration scolaire	1722	68%
Etudes surveillées	330	20%
Accueil périscolaire matin	150	6%
Accueil périscolaire soir	260	10%
Accueil de loisirs le mercredi (périscolaire et extrascolaire) – élémentaire	115	7%
Accueil de loisirs le mercredi (périscolaire et extrascolaire) – maternel	135	15%
Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (extrascolaire) – élémentaire	100	6%
Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (extrascolaire) – maternel	110	12%

- Classes de découvertes

Ces séjours concernent les élèves du niveau CM2.
En 2024, au total, 250 enfants ont participé à des classes de découvertes entre 4 et 5 jours soit environ 15 % des enfants scolarisés en écoles élémentaires.
Le coût total a été de 126 633 €.

- Séjours vacances

En 2024, 37 enfants ont participé aux séjours (2 en juillet, 2 en août) pour un coût total de 24 568 €.

- La tarification

La plus grande partie du coût des activités du secteur Enfance-Education est prise en charge par le budget communal. Une participation est demandée aux familles en tenant compte de leurs ressources grâce au calcul d'un quotient familial. La grille tarifaire a été révisée et de nouvelles tranches ont été créées afin d'assurer une plus grande cohérence des tarifs proposés en lien avec la réalité socio-économique des familles pour une application depuis le 1er septembre 2022.
Par exemple, pour la restauration scolaire, la décomposition des familles bénéficiaires par tranche se présente comme suit :

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Tranche de quotient		Tarifs	% tranche
< OU = 150	N	0,51 €	3,73%
> 151 = 265	M	1,20 €	2,98%
> 266 = 350	H	1,80 €	5,07%
> 351 = 500	D	2,45 €	12,68%
> 501 = 650	I	3,15 €	13,94%
> 651 = 800	G	3,70 €	11,93%
> 801 = 950	C	4,30 €	7,68%
> 951 = 1150	E	4,75 €	8,28%
> 1151 = 1500	F	5,10 €	10,07%
> 1501 = 1900	B	5,40 €	9,25%
> 1901 = 2300	K	5,70 €	5,22%
> à 2300	J	6,00 €	8,13%
Extérieur	O	9,93 €	1,04%

- Accès à l'école maternelle

En 2024, la classe de très petite section (enfants de moins de trois ans) a permis d'accueillir 18 enfants à l'école maternelle Hélène Boucher localisée dans le quartier prioritaire de la Prairie de l'Oly. Cette classe permet aux enfants de moins de 3 ans d'enrichir leur langage, de les structurer, d'apprendre à vivre avec les autres et à respecter des règles de vie collective.

- Classe pour l'inclusion scolaire

Ce dispositif a pour objectif la scolarisation de tous les enfants et de permettre aux élèves en situation de handicap de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire en milieu ordinaire. Grâce aux classes d'inclusion scolaire (ULIS), 12 enfants souffrant de handicap ont pu intégrer une section adaptée de l'école élémentaire H. Boucher de Montgeron.

- Accès aux outils informatiques

Les 5 écoles élémentaires de la Ville sont intégralement équipées en Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI) afin de donner à tous les enseignants des moyens techniques innovant permettant de favoriser l'acquisition des apports pédagogiques.
Par ailleurs, la Ville a mis à disposition de chaque enseignant de ces écoles un PC portable bureautique performant, ainsi qu'un accès à un réseau sécurisé et à internet.
Enfin, les 5 écoles élémentaire de la Ville sont dotées de 2 valises de 32 tablettes par écoles.

Mise en œuvre de moyens spécifiques en 2024

La ville de Montgeron a développé des moyens importants pour le bon fonctionnement des activités scolaires, parmi lesquels :

- l'affectation de personnel au service des écoles élémentaires et maternelles :
  - agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ;
  - agents d'entretien ;
  - éducateurs sportifs ;
  - intervenant arts plastiques ;
  - intervenant ateliers d'échecs ;
  - intervenants pour les études et le dispositif CP.

- l'achat de fournitures scolaires (108 188 €) et le financement des sorties scolaires (entrées : 9 628 € / transport : 28 588 €) ;

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

- des rotations de cars permettant d'accéder aux équipements sur le territoire de la Ville sur le temps scolaire (piscine, gymnase, stade, médiathèque...) : 73 604 € contre 55 499€ en 2023 ;

- la mise à disposition d'équipements sportifs et de matériels de sport pour les enseignants des écoles de la Ville (gymnases, salles de sport, dojo).

- Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

L'action d'accompagnement à la scolarité est centrée sur l'aide aux devoirs et aux apports culturels. Il a concerné pour le CCAS et notamment le Centre social municipal Saint-Exupéry, 63 primaires et 18 collégiens soit 81 participants, habitants de la résidence La Forêt quartier prioritaire.

- Travaux dans les écoles

En 2024, 484 838,25 € ont été consacrés à des travaux d'entretien des écoles et les structures d'accueil périscolaires. L'essentiel des travaux a été réalisé dans le domaine de la réhabilitation des bâtiments (peinture, plomberie, électricité, maçonnerie, sécurité incendie, accessibilité, contrats de maintenance, etc...)

Répartition par site :

- Jean Moulin maternelle : 36 588,76 €
- Jean Moulin élémentaire : 110 239,34 €
- Victor Duruy maternelle : 20 606,99 €
- Jean Charles Gatinot élémentaire : 192 069,36 €
- Ferdinand Buisson maternelle : 42 297,22 €
- Ferdinand Buisson élémentaire : 37 381,46 €
- Hélène Boucher maternelle : 7 921.05 €
- Hélène Boucher élémentaire : 11 868,55€
- Jules Ferry maternelle : 6 622,70 €
- Jules Ferry élémentaire : 19 242,82 €

5) LA POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE

L'offre d'accueil petite enfance sur la ville de Montgeron a beaucoup évolué sur ces deux dernières années pour proposer uniquement de l'accueil collectif en gestion municipale aux familles.

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, la ville de Montgeron a proposé une capacité d'accueil de 147 berceaux, à raison de 5 jours par semaine, soit du lundi au vendredi sur une amplitude d'ouverture allant de 7h15 à 18h45..

Les multi-accueils Les Petits Princes et Tom Pouce se situent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, respectivement dans les quartiers de l'Oly et La Forêt.

En 2024, la collectivité a poursuivi sa politique d'optimisation des places dans le but de permettre à autant, voire davantage de familles, de bénéficier d'un mode d'accueil.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Au cours de l'année 2024, le pourcentage des enfants inscrits dans les structures petite enfance et dont les familles vivant sous le seuil de pauvreté baisse légèrement au multi-accueil Les Petits Princes (-5.9 points) et au multi-accueil Tom Pouce (-0.89 points). Le nouveau multi-accueil Les Coccinelles a, quant à lui, plus de la moitié des familles accueillies sous le seuil de pauvreté.

Le seuil de pauvreté, au sens de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, fait référence aux familles accueillies ayant un tarif horaire inférieur à 1€.

Evolution du pourcentage des enfants accueillis dont les familles vivent sous le seuil de pauvreté

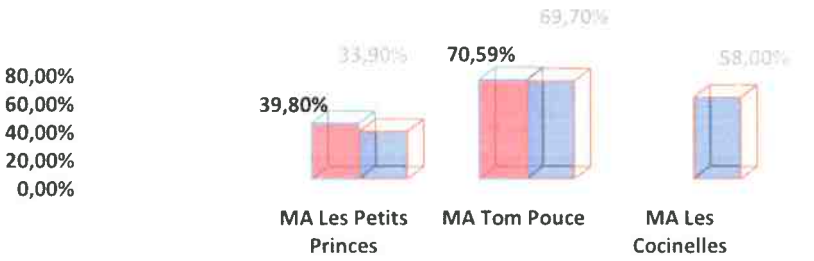

La Ville accorde toujours autant d'importance à ce que le personnel donne du sens à sa pratique professionnelle, notamment en pérennisant l'organisation d'une journée pédagogique. En 2024, le thème abordé était l'accueil des enfants en âges mélangés.

La collectivité s'attache aussi à ce que les agents actualisent leurs connaissances et développent de nouvelles compétences.

L'offre de formations payantes s'élève en 2024 à 6 680 €, soit une augmentation de 87%, formations auxquelles viennent se rajouter celles dispensées par le CNFPT.

La Ville consacre toujours une partie du budget du Relais Petite Enfance (RPE) à l'intervention d'une psychothérapeute une fois par trimestre, dans le cadre de la mise en place de groupes d'échanges et d'analyse de pratiques en direction des assistantes maternelles du secteur libre, et ce, afin d'enrichir leur pratique professionnelle.

De plus, la Ville a donné les moyens au RPE de pérenniser l'intervention de professionnels pour animer des séances d'éveil auprès d'assistantes maternelles : sophrologie et pour la première fois éveil musical (à la demande des assistantes maternelles) en 2024.

Au 31 décembre 2024, il est recensé sur le territoire, 116 assistantes maternelles agréées du secteur libre, contre 118 en 2023.
La fréquentation du Lieu d'Accueil Enfant Parent « 1,2,3 Soleil » reste importante.

Le nombre annuel de visites/enfants est de **702** contre 627 en 2023.
Le nombre annuel de visites/parents est de **656** contre 682 en 2023.
Le nombre annuel des visites enfants-parents s'élève à **1358** contre 1 309 en 2023.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Les nouveaux indicateurs mis en place depuis 2018 permettent d'affiner le suivi d'activité de la structure :

- 98 enfants différents ;
- près de 40% de filles et 60% de garçons ;
- les enfants accueillis sont en grande majorité gardés à temps plein par leur mère. Quelques enfants bénéficient d'un accueil occasionnel en structure petite enfance de type multi-accueil collectif ou d'un accueil individuel partiel auprès d'une assistante maternelle du secteur libre. 81% des enfants viennent en présence de leur mère, 15% en présence de leur père.
- 85 familles différentes 38 nouvelles familles

Les familles reviennent de façon régulière aux séances d'accueil.

Enfin, le temps fort fédérateur que représentent les festivités de Noël a été maintenu avec l'organisation d'un spectacle jeune public dans la salle des fêtes, l'Astral.

6) LA POLITIQUE JEUNESSE

Le service jeunesse regroupe deux structures proposant des services de proximité en direction des jeunes âgés de 11 à 25 ans :

L'Espace Animation Jeunesse pour les 11-17 ans (EAJ) et **le Point Information Jeunesse** pour les 15-25 ans (PIJ).
L'Espace Animation Jeunesse : un espace visible et identifié par les partenaires, les jeunes et leur famille.

Le nombre d'inscriptions aux actions de l'EAJ, ne cesse d'augmenter : 4 070 inscriptions en 2023 et 4 463 en 2024, soit une augmentation de 9.65%
Analyse du public : il est constaté une répartition harmonieuse des jeunes issus des différents établissements scolaires due à une stratégie de communication efficace et un partenariat solide entre les collèges, lycée et l'Espace Animation Jeunesse, favorisant ainsi la mixité H/F (48% de filles et 52% de garçons), géographique et sociale.
Augmentation du public lycéen grâce à une offre d'activités plus adaptée à leur tranche d'âge et leurs centres d'intérêts.

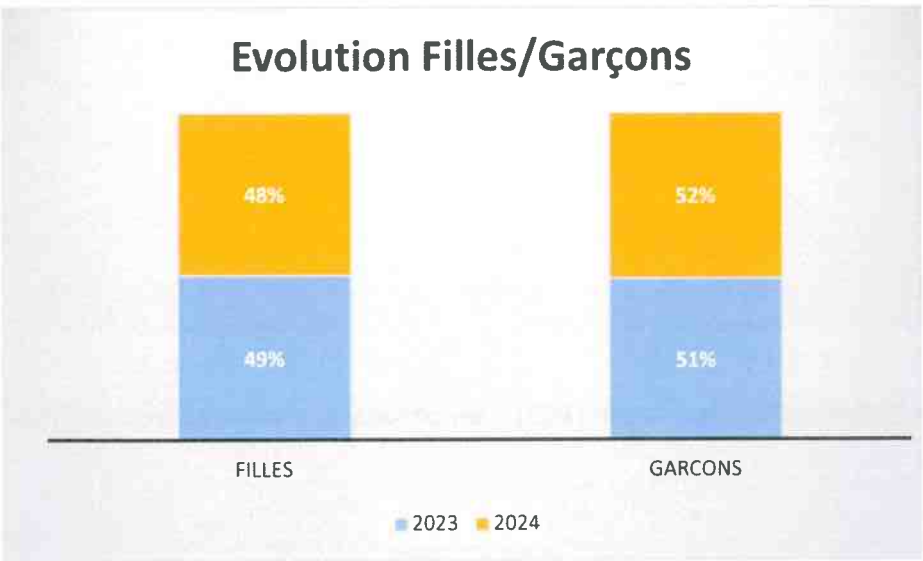

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

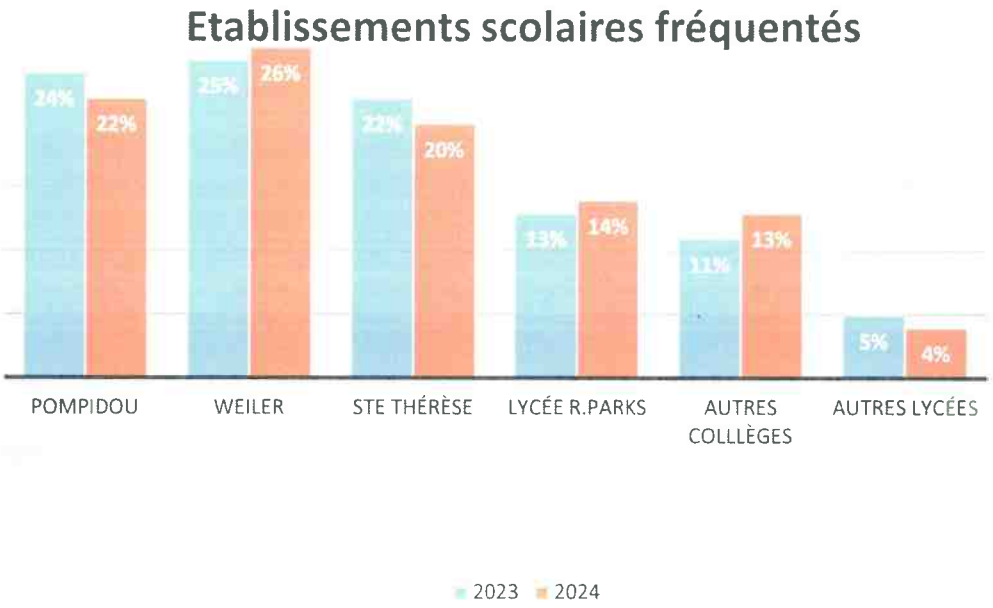

Les jeunes issus des quartiers Garenne/Forêt/Ermitage restent majoritaires (27%) avec une nette augmentation des jeunes issus du centre-ville (+72%).

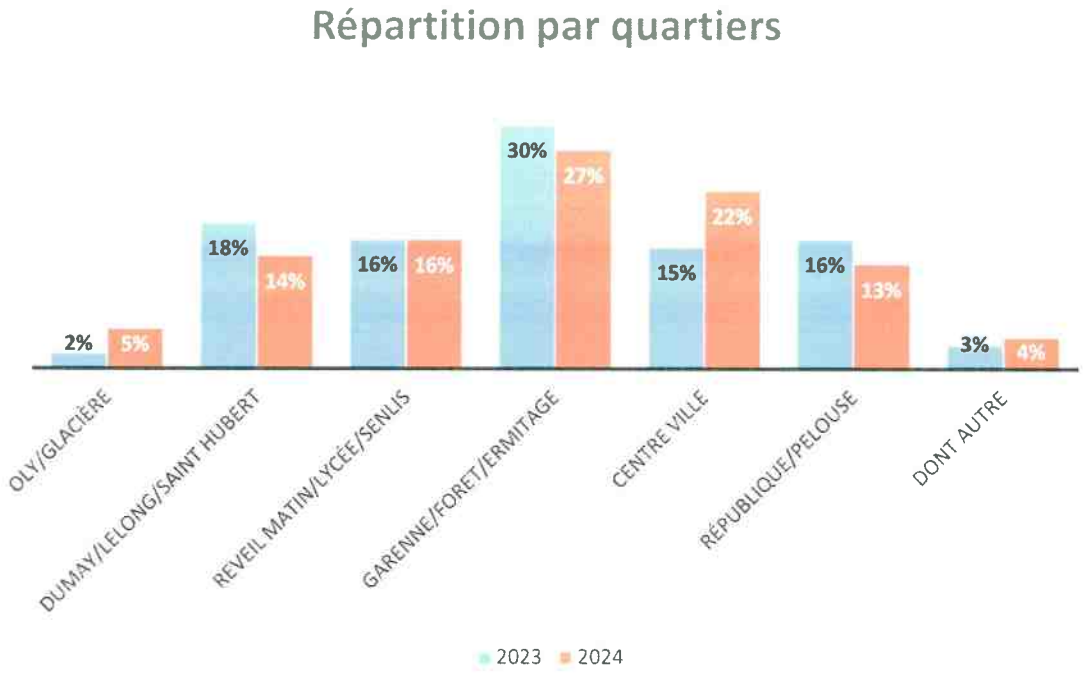

Le Point Information Jeunesse (PIJ) : un espace ressource de proximité

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

La Fréquentation du PIJ et des actions collectives a augmenté de 27,6% en 2024.
Les filles fréquentent davantage le PIJ (68%) et se saisissent, plus facilement que les garçons, des dispositifs jeunesse municipaux.

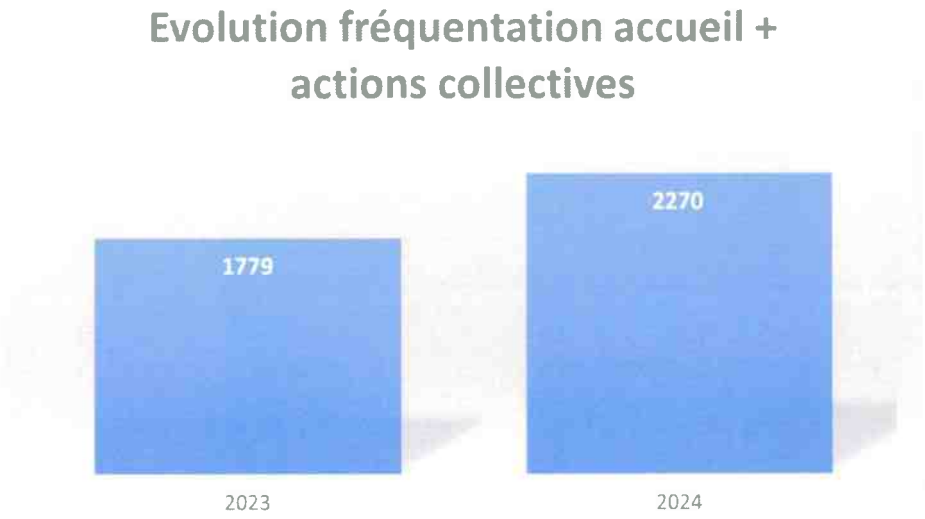

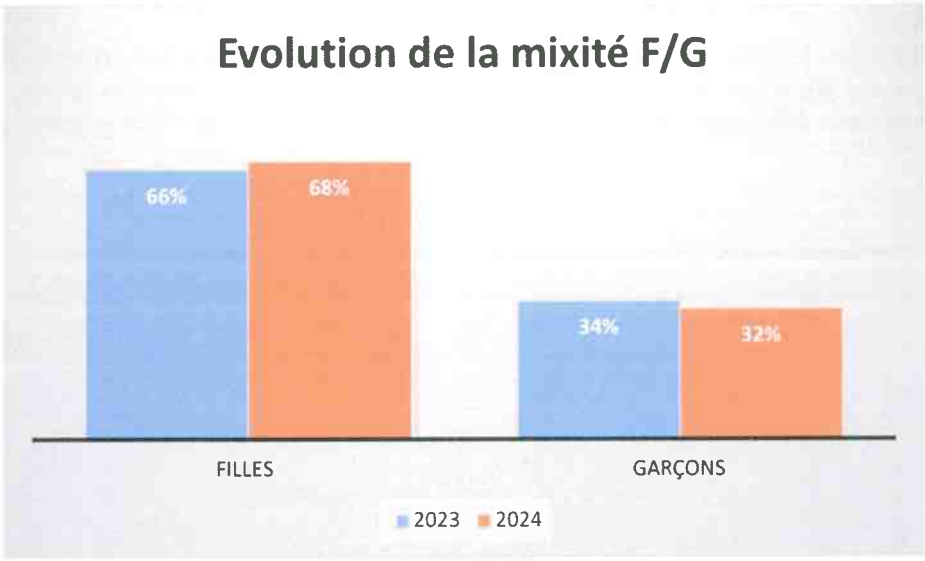

Concernant la répartition par âge, une légère augmentation des -18 ans (principalement des lycéens) est constatée et 44% du public restent majeurs.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Répartition par âge

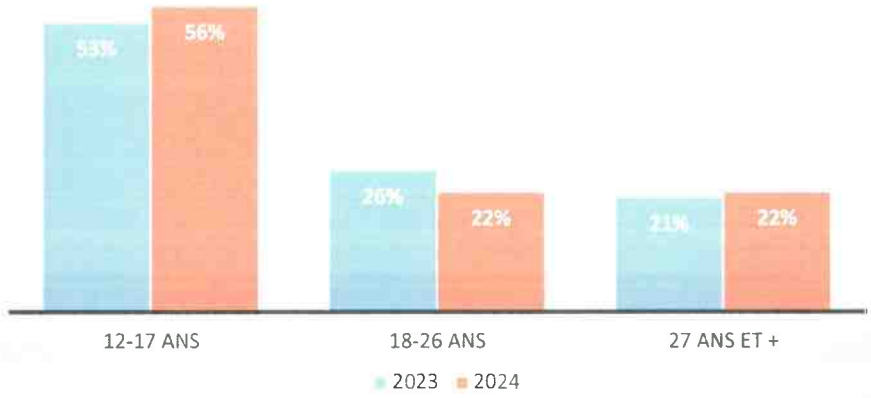

Les QPV représentent **42 %** de la fréquentation du public PIJ avec toujours une forte représentation des jeunes provenant du quartier La forêt.

A noter également l'hétérogénéité géographique du public PIJ qui provient de tous les quartiers de la ville de Montgeron.

Cette structure de service public dédiée aux jeunes Montgeronnais est aujourd'hui bien identifiée par les jeunes mais également par les différents partenaires institutionnels et associatifs du territoire.
Cette hétérogénéité dans la représentation des jeunes fréquentant la structure démontre également que le service jeunesse remplit complétement ses engagements : favoriser la mixité et l'équité dans l'accès aux différentes offres municipales destinées aux jeunes Montgeronnais.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

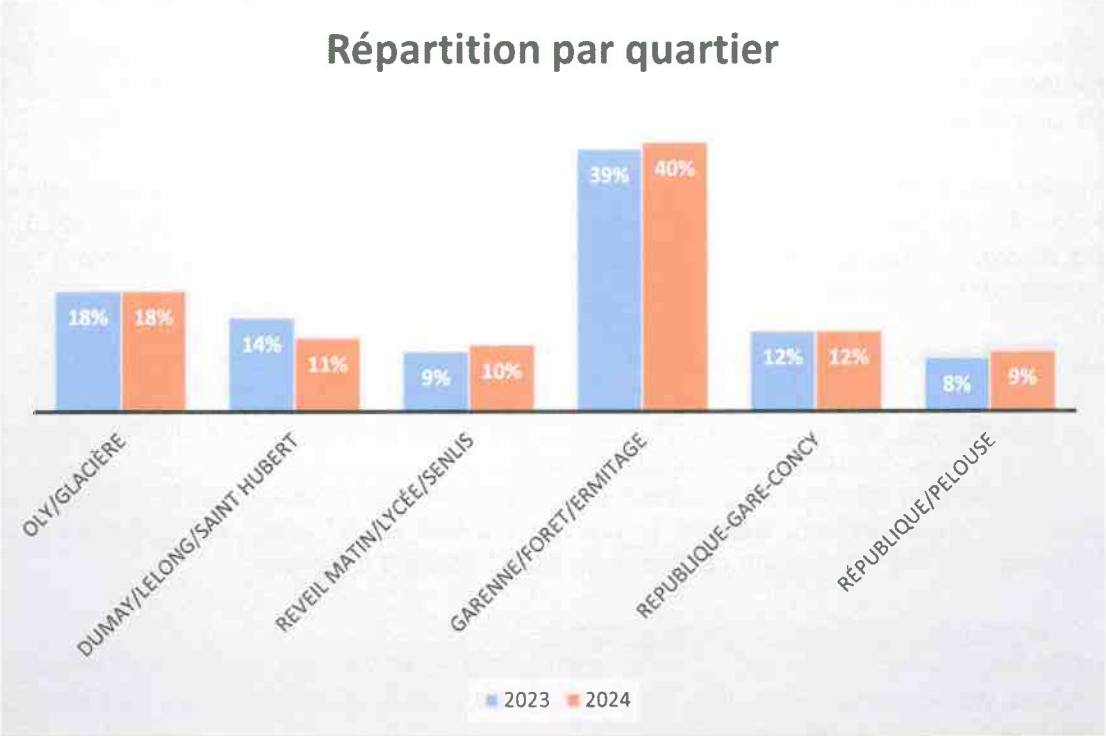

Les actions en lien avec les objectifs Jeunesse de la collectivité (autonomie, citoyenneté, responsabilité)

Être autonome	Mini camp et Séjour jeunesse pour les 11-15 ans (17 208 €)
	Dispositif municipal « Bourse aux projets jeunes » (800 €)
	Les révisions de printemps et préparation aux oraux (560 €)
	Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
	Ateliers PARCOURSUP mode d'emploi (aide à l'orientation post BAC)
	Ateliers recherche de stage pour élèves de 3ème
	Le Forum jobs d'été (pour les 17-25 ans)
Être responsable	Activités/stages + ateliers trimestriels (Cré'Art, Danse hip-hop, Atelier Fit'up, Workshop mode, ALL IN ENGLISH) (32 355 €)
	Dispositif d'aide au financement BAFA (pour 20 jeunes) (8 000 €)
	Formation initiation au Baby-sitting/PSC1 (550€)
	Action de prévention santé sexuelle (pour les lycéens)
Être citoyen	Les mercredis solidaires
	Chantiers jeunes (1 840 €)
	Passeport citoyen (pour les collégiens) (370€)
	Olympiades collèges (actions permettant la rencontre et les échanges avec les jeunes issus des 3 collèges de la Ville) (1 198 €)

8) LA POLITIQUE SPORTIVE

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

La pratique d'activités sportives est un vecteur important pour la ville de Montgeron et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires, au-delà de l'épanouissement personnel que le sport peut apporter, elle est aussi un facteur facilitant l'inclusion et le vivre ensemble.

La qualité des équipements sportifs et la politique sportive menée depuis plusieurs années avec la mise en place d'équipements ouverts à tous en accès libre (terrains de basket 3x3, street workout et terrains de pétanque) est aussi un facteur de mixité homme/femme mais aussi intergénérationnelle.

La politique sportive passe par des :

- Subventions aux associations sportives : 188 900 € (subventions de fonctionnement) et 11 200 € de subventions exceptionnelles.

Les 23 associations sportives de proximité sont des partenaires privilégiés de la Ville. La mise à disposition d'équipements sportifs, le prêt de matériel et de salles, l'aide financière au fonctionnement, leur permettent de mener un travail éducatif important.

- Animations sportives sur le temps scolaire

Deux Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives interviennent sur l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville, dont trois situées dans les quartiers en QPV pour un montant de charges de personnel de 46 271 €.

L'activité se résume comme suit :

- 5 écoles élémentaires publiques impliquées ;
- 70 classes concernées, ensemble des classes de CP à CM2, réparties sur 3 trimestres : 1er trimestre : CP et CM1, 2ème trimestre : CE1 et CE2, 3ème trimestre : CE2 et CM2 ;
- 1 653 enfants sur l'année ;
- 30h00 d'interventions semaine.

- Animations sportives sur le temps périscolaire

Deux Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives ainsi que deux vacataires interviennent dans le cadre de l'école multisports les lundis de 17h à 17h45 (2 sites : Gymnase Picot et Gymnase du Nouzet), les mardis de 17h00 à 18h00 (2 sites : Gymnase Picot et Gymnase du Nouzet), et les mercredis de 9h00 à 12h00 (1 site Gymnase Picot)
L'activité se résume comme suit : 120 enfants sont inscrits pour ces activités sur le 1er trimestre. Pour le 2ème trimestre 117 enfants et au 3ème trimestre, 115 enfants.

- Animations sportives sur le temps extrascolaire

Des activités sportives sont proposées sur les périodes des vacances scolaires.
Des stages sportifs sur une ou deux semaines sont proposés sur les petites vacances (exceptées les vacances de Noël).

- Vacances de toussaint 30 enfants ;
- Vacances de février 58 enfants ;
- Vacances d'avril 55 enfants.

En juillet et août, l'opération « Village Sport » propose des activités ouvertes à l'ensemble des enfants de la Ville sur la pelouse (lieu central à l'ensemble des quartiers de la Ville).

Pour 2024, le nombre d'inscrits en juillet est de 1 344 enfants (623 filles et 721 garçons) et en août de 1 479 enfants (802 filles et 677 garçons)

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

- Animations sportives en direction des séniors

En partenariat avec l'Espace Seniors, les éducateurs sportifs proposent des activités destinées aux retraités Montgeronnais (gymnastique, stretching et parcours forme) avec en moyenne, 64 personnes par semaine sur l'année.

- Animation sport santé

Tous les dimanches du 19 mai au 28 juillet et du 25 août au 29 septembre, la Ville a proposé deux cours d'une heure sur la pelouse du centre-ville ouverts à tous avec en moyenne,92 personnes par semaine, soit un total de 1578 passages sur cette activité

En 2024, 83 220 € ont été consacrés aux dépenses d'entretien du matériel et des équipements ainsi qu'à l'organisation d'animations et des festivités sportives et au fonctionnement du service des sports.

9) LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ASSOCIATIF

Dans le cadre de la politique culturelle, la Ville intervient dans les champs de la création, de la diffusion, de la formation et de la sensibilisation des publics avec des objectifs de cohésion sociale et d'accès pour tous.

La politique culturelle est constituée par un ensemble cohérent d'actions et de mesures structurelles, mises en place par la municipalité. Elles servent à promouvoir et soutenir les activités culturelles de la Ville, et au-delà de la coopération avec l'Agglomération et de la politique patrimoniale.
Elle vise à protéger et à valoriser le patrimoine culturel local, à favoriser l'accès à la culture et l'éducation avec un fort accent sur la jeunesse, à encourager les pratiques artistiques, à soutenir la filière culturelle locale et à promouvoir la diversité culturelle au niveau local.
Son ossature et sa légitimité découlent du programme municipal présenté aux Montgeronnais.

Des objectifs municipaux ambitieux

Objectif 1 - Protéger et valoriser le patrimoine culturel local

- par des travaux de rénovation : Centre Jean Hardouin ;
- par le soutien à la rénovation de l'Eglise St-Jacques le Majeur, avec en cours la restauration de ses vitraux ;
- par la participation au parcours du pèlerinage de St-Jacques de Compostelle : pose de clous ;
- par l'entretien du devoir de mémoire (grandes expos qui ont marqué le centenaire 14-18), notamment avec le Conseil municipal des Enfants ;
- par la création d'un parcours patrimoine, en collaboration avec les sociétés savantes locales ;
- par le classement de 2 sites emblématiques du patrimoine local :
  - sauvetage du Moulin de Senlis ;
  - église St-Jacques le Majeur, dont le classement permet le sauvetage actuel des vitraux.
- .

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Objectif 2 - Favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens

- par le soutien au cinéma et à la médiathèque communautaire ;
- par des actions renforcées en faveur des jeunes publics : intervenant en arts plastiques dans les écoles (Emilie Chapus), la classe cuivre, projet DEMOS, accueil spécifique des écoles dans les expositions (médiation culturelle) ;
- concerts et spectacles à l'Astral et au Carré d'art ;
- organisation d'évènements récurrents favorisant la cohésion des citoyens Montgeronnais et le vivre ensemble : fêtes de la Ville, fête du printemps, marchés de Noël et autres évènements ponctuels en lien avec le calendrier national (Tour de France, coupe du monde de foot ou rugby, jeux olympiques, etc.).

Objectif 3 – Cultiver les talents

- la municipalité encourage les pratiques artistiques et la création artistique locale avec plusieurs outils :
  - l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques Claude Monet (école ouverte à toutes les tranches d'âge, enfant et adultes, sans condition de cursus ;
  - le conservatoire intercommunal ;
  - le Centre Jean Hardouin et le musée Josèphe Jacquiot ;
  - la médiathèque et le cinéma intercommunaux pour la diffusion de la création ;
- Mise en lumière les talents locaux par le biais de divers expositions et manifestations :
  - le concert « Montgeron a du talent » qui met en lumière les musiciens et chanteurs locaux ;
  - l'exposition Art'ifice sur les arts plastiques ;
  - le salon de la Photo.
- soutien aux industries et associations culturelles locales (notamment musicale) :
  - les studios Lyrics (studios de musique et location de matériel) ;
  - partenariat avec des associations comme l'Art et Artistes à Montgeron, pour des salons d'automne et de printemps et le marché de l'art.

Pour répondre à ses objectifs, la Ville met en place un grand nombre d'évènements et de manifestations culturelles.

Des moyens adaptés pour une programmation diversifiée

Focus sur l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques Claude Monet (EMAP)

L'Ecole accueille 300 élèves (public essentiellement féminin avec une répartition : 2/3 féminin et 1/3 masculin) et propose plusieurs disciplines artistiques : la sculpture, le modelage, la peinture, le dessin et la peinture sur soie. L'acquisition de matériels pour l'organisation de ces ateliers a coûté 11 000€ en 2024.
Elle propose des expositions et a également poursuivi le développement d'un cours collectif autour de l'art contemporain.
10 stages sont organisés en peinture, sculpture, peinture sur soie et modelage durant l'année.
L'Ecole Municipale d'Arts Plastiques s'associe également à un grand nombre de manifestations sur la Ville.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Focus sur la Professeure Territoriale d'Enseignements Artistiques

Depuis de nombreuses années maintenant, la Ville finance un poste de Professeur Territorial d'Enseignements Artistiques mis à disposition des écoles.
En 2024, ce professeur est intervenu dans 21 classes (18 en élémentaire et 3 en maternelle dans les différentes écoles de la Ville sélectionnées sur projet en lien avec l'Inspection Académique.
L'intervention dans les classes a pour but de faire découvrir les arts plastiques et de créer des œuvres collectives dans le cadre de l'exposition Art'ifice.

Une programmation variée dans des lieux identifiés

La programmation culturelle de Montgeron s'articule à deux niveaux.
Un premier niveau piloté par la Communauté d'agglomérations Val d'Yerres Val de Seine par le biais d'une délégation de service public. Cette programmation regroupe des concerts et des spectacles à l'Astral (entre 16 et 18 dates par an).
Le deuxième niveau est la programmation culturelle dite ville qui regroupe 4 à 5 concerts intimistes par an, un concert Montgeron a du talent, un spectacle de Noël avec deux représentations, deux spectacles jeunes publics l'été et diverses expositions.
L'ensemble de la programmation culturelle, par sa diversité, permet de toucher un large public. Elle s'articule autour de quatre lieux identifiés : le Carré d'Art, le Centre Jean Hardouin, l'Astral et la Pelouse.

La diffusion de spectacles vivants

La Ville propose la diffusion de spectacles vivants en direction d'un public d'adultes et d'enfants. La programmation a représenté en 2024, pour la saison gérée par la Direction des Evènements et de la Culture, la somme de 55 500€ répartis en deux pôles : environ 45 500€ pour les frais de plateaux et droits de cession et 10 000€ pour la location de matériel technique).
La programmation a compté un spectacle de Noël pour enfant avec 2 représentations, 4 concerts intimistes au Carré d'Art, 2 spectacles jeunes publics en été ainsi qu'un spectacle/concert « Montgeron a du talent ».

Des expositions et salons organisés tout au long de l'année

Le centre Jean Hardouin situé en cœur de Ville accueille tout comme le Carré d'Art de nombreuses expositions toute au long de l'année.
En 2024, l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques Claude Monet (EMAP) a réalisé deux expositions (une réalisée par les enfants en avril et une autre par les adultes en octobre.)
En mai, la 13ème édition de l'exposition Art'ifice a permis d'accueillir 14 artistes locaux venant exprimer leur grand talent et leur sensibilité au travers de multiples moyens d'expression comme la peinture, la sculpture et la photographie.
Art'ifice c'est le savoureux mélange d'artistes amateurs et professionnels combinés à des œuvres collectives réalisées par les partenaires locaux (associations, structure de loisirs et autres structures municipales comme les centre sociaux).
En novembre, la 10ème édition du salon de la photographie a pris place au Carré d'Art sur le thème de « l'effort » en lien direct avec les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Le musée Josèphe Jacquiot

Ce musée a été fondé en 1993 grâce à l'action de Madame Josèphe Jacquiot. Le fonds principal des collections est constitué par l'importante donation de Madame Jacquiot et s'est enrichi grâce à des donations successives. Le musée propose une collection d'œuvres antiques d'Egypte ainsi que les archives du Chanoine Etienne Drioton, éminent égyptologue que fut le Directeur Général du Service des Antiquités d'Egypte au Caire.

Il abrite également :
- une collection très riche d'art Extrême-oriental : sculptures d'ivoire, porcelaines, estampes japonaises de grands maîtres de l'époque d'EDO ;
- une collection de Médailles ainsi que des documents anciens relatifs à l'histoire locale de notre Ville.

En 2024, 4 visites guidées du musée ont été proposées dans le cadre des journées du patrimoine avec notamment une visite nocturne aux chandelles et trois visites annuelles pour les différentes classes des écoles en lien avec notre médiatrice culturelle et la Société des Amis du Musée.

Des partenaires locaux au profit de l'action culturelle du territoire

Le conservatoire intercommunal de Montgeron partenaire de l'action culturelle

L'action « Orchestre à l'école – Classe cuivres » portée par le conservatoire Pablo Casal, menée à Montgeron depuis plus de 15 ans, permet à des enfants d'un quartier classé en politique de la ville d'accéder à la pratique d'un instrument de musique. Les instruments de cuivres sont ainsi confiés aux enfants d'une classe, du CE2 au CM2.
Cette action est menée à l'école Jean Moulin pour la pratique d'un instrument de la famille des cuivres. Les enfants sont encadrés par des musiciens professionnels, rémunérés dans le cadre de ce projet, par la Ville, tous professeurs de l'école de musique et de danse de Montgeron.
Des concerts scolaires sont également organisés par l'intervenant musique dans les écoles. Il effectue une sensibilisation à la musique du monde (instrumentale et vocale).

Les associations locales au cœur du développement de la médiation culturelle

En 2024, l'association Arts et Artistes à Montgeron (AAM) a réalisé deux expositions : le salon de printemps en mars et le salon d'automne en octobre. L'association présente également, une année sur deux, un marché de l'Art.
Le Cercle d'image, association locale de photographes amateurs propose également une exposition en décembre.
Le Lycée Rosa Parks situé sur le territoire de la commune et sa classe prépa-Art propose chaque année (fin janvier) l'exposition des travaux de ses élèves. L'idée du projet est de proposer aux élèves une première expérience dans un cadre professionnel avec ses impératifs d'organisation. Cette année les univers des élèves ont rencontré un franc succès du 27 janvier au 12 février 2024.

Par ailleurs, l'implication des associations joue un rôle majeur dans l'amélioration de la cohésion sociale, dans l'animation sociale et culturelle de la Ville.
Caractérisées par leur diversité et leur dynamisme, les associations Montgeronnaises investissent tous les aspects du quotidien des habitants.
Soucieuse de soutenir leurs actions, la Ville leur a consacré, en 2024, la somme de 18 000€ (répartie entre 23 associations).

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

En parallèle de la programmation des évènements, le service de la Direction des Evènements et de la Culture gère et coordonne l'ensemble des demandes de salles, les réservations et les demandes de matériels des associations sur la Ville.

Des évènements villes qui renforcent les liens entre les habitants

Le calendrier municipal en matière d'évènements fait de Montgeron une ville attractive dans le domaine du vivre ensemble. En effet, la municipalité multiplie les évènements favorisant le lien social entre les habitants tout au long de l'année.

Le calendrier commence avec la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population par laquelle la municipalité rend compte, entre autres choses, de l'ensemble des évènements réalisés tout au long de l'année.

Le 28 mai c'est la fête du printemps qui s'est installée sur la Pelouse où les gens ont pu découvrir diverses animations en lien avec le printemps et y trouver des commerçants qui vendent des produits locaux à moindre coût.

Le 15 juin, la fête de la Ville a pris place sur la Pelouse. En 2024, la thématique des jeux olympiques et paralympiques a permis aux habitants de se retrouver pour ce moment festif autour de la célébration du sport sous toute ses formes. Au programme, des animations proposées par les services municipaux, par le tissu associatif local (sportif et culturel) et par des prestataires venus enrichir l'offre de cette journée.
La journée s'est terminée par un défilé « dieux et déesses de l'Olympe » retraçant l'origine des jeux olympiques en mêlant parade de sportifs, représentation de danses et présentation des dieux et déesses du Mont Olympes. Qu'ils soient bénévoles ou mannequins d'un jour, ce défilé a été porté par une centaine de Montgeronnais issus d'associations locales ou simples bénévoles souhaitant s'impliquer pour ce projet.
La fête de la Ville accueille 4 000 personnes au plus fort de la journée et entre 6 000 et 7 000 personnes sur l'ensemble de la journée.
Cette fête, c'est aussi 150 agents de la Ville mobilisés au profit des Montgeronnais.
Le budget alloué représente environ 70 000 € pour cette fête très populaire.

Le 8 juillet, un cinéma en plein air sous les étoiles, a été organisé avec la projection du film « Le Vélo » de Ghislain Lambert pour continuer la thématique instaurée pour la fête de la ville. (Le deuxième traditionnel ciné plein air a été remplacé cette année par deux retransmissions de matchs de la coupe du monde de rugby avec France-Nouvelle Zélande le 8 septembre et les quarts de finale le 13 octobre sur la Pelouse.)

L'organisation conjointe des festivités liées au 14 juillet ont eu lieu à la plaine de Chalandray organisée avec la Mairie de Crosne. Au programme feu d'artifice et concert.

Le 21 juillet, l'été olympique a vu passer la flamme olympique à Montgeron. Un moment festif porté par tous les habitants, le service des sports et la Direction des Evènements et de la Culture : un flashmob proposé par la mascotte de la Ville a notamment été réalisé en lien avec l'Espace Jeunesse.

Le 7 septembre, le forum des associations culturelles et sportives a pris place aux gymnases Coubertin et Picot. 100 associations participantes en 2024 qui témoignent la grande offre disponible sur le territoire en matière d'activités sportives ou culturelles.

REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20250630-DCM25_34_DG

Les journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre ont été organisées sur la thématique des 150 ans de l'impressionnisme (anniversaire portée par l'ensemble des villes de la Communauté d'agglomérations Val d'Yerres Val de Seine).

De nombreuses actions ont été réalisées :

- une conférence au château de Rottembourg sur les points de vues utilisés par Claude Monet sur les tableaux réalisés à Montgeron ;
- un atelier de peinture porté, par l'EMAP, à la façon impressionniste dans le parc Jean Rostand ;
- une porte ouverte de l'office du tourisme ;
- une visite éclairée aux chandelles du musée s'est réalisée avec une conférence sur la thématique des 150 ans de l'impressionnisme portée par la Société des Amis du Musée.

Ces journées sont animées par les professionnels du service culturel mais aussi des associations locales comme ECLAT, la Société des Amis du Musée, et la Société d'Histoire Locale.

Le 31 octobre, Halloween a pris la couleur de deux parcours déambulation :

- un parcours famille sur la thématique du film Ghostbuster avec une chasse aux personnages avec la traditionnelle soupe à la citrouille servie par le service de restauration de la Ville et les bonbons ;
- un parcours ados/adultes sur la thématique des films d'horreur avec la rencontre de comédiens professionnels et des jeunes bénévoles pour un parcours à travers un cimetière traversant les univers de Freddy Krueger, Shinning, Saw et autres grandes licences horrifiques.

Pour clôturer l'année, le marché de Noël s'est installé sur la place de Rottembourg, initialement prévu du 6 au 08 décembre, il a été décalé (suite aux intempéries de la nuit du 05 au 06/12) au 11 au 12 avec une nocturne le mercredi 11/12. Des animations musicales, des manèges, des concerts et l'animation traditionnelle du tour en calèche sont venus ponctuer la découverte des produits locaux proposés sur les différents stands du marché.